

Une salle spécifique à l'hôpital facilite les auditions des enfants victimes

JUSTICE

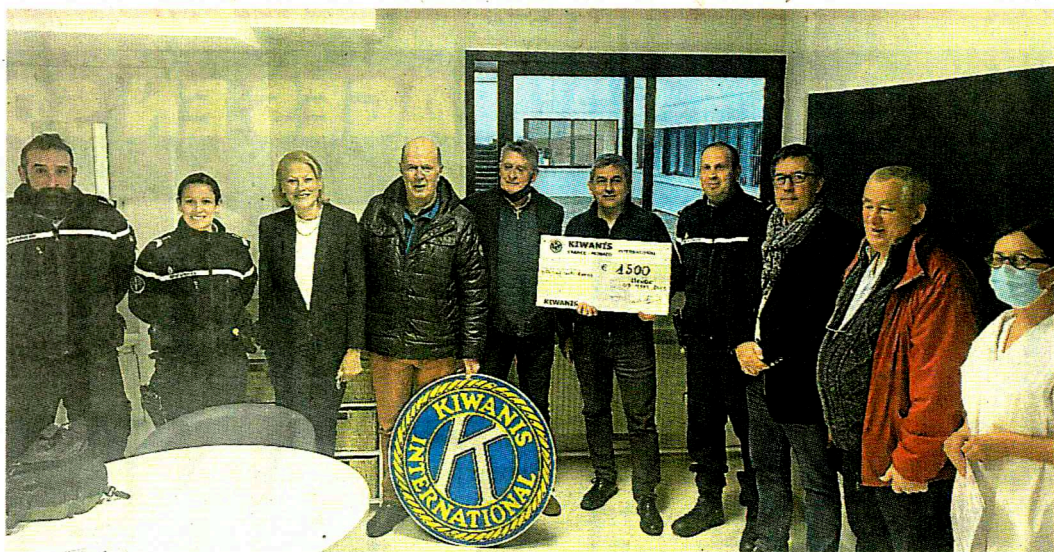
Elle est utilisée par les policiers et les gendarmes.

Stéphanie Bouloir
sbouloir@midilibre.com

Les enquêteurs de la gendarmerie et de la police nationale disposent depuis l'an dernier d'une salle spécifique pour les auditions de mineurs victimes, au sein de l'hôpital de Mende, dans le service pédiatrie. Il s'agit d'une Unité d'accueil pédiatrique des enfants en danger (UAPED). Une avancée qui participe à la mobilisation générale pour lutter contre les violences intrafamiliales, alors que les faits augmentent en Lozère selon les derniers chiffres de la sécurité. « *La parole s'ouvre* », insiste Jérôme Ladet, délégué du procureur. Et ce genre de salles peut y aider. Elle peut être utilisée par la gendarmerie et la police nationale, qui réservent un créneau auprès de l'hôpital.

Confidentialité

« *Tout enfant victime de violences, d'agression sexuelle ou de viol doit être entendu et filmé*, pose Jérôme Ladet. Cette salle, créée avec le soutien de la Voix de l'enfant, est équipée pour cela. Il y a des bornes d'enregistre-



Lors de la remise du chèque de l'association Kiwanis Mende Les Sources, ce mardi 7 mars.

S.B.

ment, une caméra. Les parents ou les fratries peuvent attendre dans les salles d'accueil du service pédiatrie, il y a des jeux, une machine à café... Seuls l'enquêteur et l'enfant sont dans cette pièce. Un autre enquêteur est dans la salle d'enregistrement adjacente. Il peut communiquer par une oreillette avec la personne qui mène l'audition. » Selon les dossiers, le procureur ou un psychologue par exemple, pourraient aussi prendre place dans cette petite pièce.

L'adjudant Orts est le commandant de l'unité de gendarmerie spécialisée, appelée la Maison de protection des familles. Ils sont trois pour l'instant, tous OPJ (officiers de police judiciaire), et se-

ront cinq d'ici la fin de l'année, à se concentrer sur ce type d'affaires, et donc à utiliser régulièrement la salle UAPED. L'adjudant l'assure, cet équipement facilite leur tâche. Auparavant, de telles auditions se faisaient en gendarmerie (au commissariat pour la police, NDLR), dans un environnement qui pouvait être bruyant, agité par des gardes à vue par exemple. Ici, de surcroît, des médecins sont à proximité, si besoin.

Recueil de la parole

« *Amener un enfant en pédiatrie, ce n'est pas la même chose que de l'amener à la gendarmerie*, relève Jean-Claude Luceno, directeur de l'hôpital. *Que ce soit*

de la part des utilisateurs ou du personnel de l'hôpital, je n'ai eu que de bons retours sur ce dispositif. Le seul problème était le bruit du couloir. » Problème résolu par l'installation d'une porte phonique, financée par un don de 1 500 € de la part de l'association Kiwanis Mende Les Sources, mobilisée au profit de l'enfance. Le recueil de la parole est une étape importante dans la lutte contre les violences intrafamiliales. D'ailleurs, une réflexion est menée pour peut-être y accueillir également des victimes adultes. Une autre réflexion porte sur la médecine légale du vivant. Disposer d'un médecin titulaire de cette spécialité faciliterait encore les démarches pour les victimes.